

Camp de jour - Guide du parent **Domaine International de Rouville**



Chers parents,

Ce guide renferme les informations nécessaires et les règles de fonctionnement du camp pour veillez au bon déroulement d'un séjour au camp de jour pour l'été 2026. Nous vous prions de le lire attentivement et de le garder à portée de main durant l'été puisqu'il contient des informations essentielles pour vous et votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Merci de votre coopération.

Joëlle Boucher

Coordinatrice senior du Centre d'activités

MISSION DU CAMP DE JOUR

Bienvenue au camp de Jour du Domaine International de Rouville !

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau camp, conçu spécialement pour les jeunes de 5 à 12 ans. Notre mission est simple : faire bouger et socialiser les enfants à travers des activités aquatiques, artistiques et sportives. Au cœur de la nature, le Domaine international de Rouville devient le terrain de jeux idéal, offrant une multitude d'emplacements tels que l'Aquaparc, les plages et les lacs, ainsi que des activités palpitantes comme les pédalos, le Wibit et divers terrains sportifs.

Nous croyons fermement que chaque enfant mérite de s'épanouir dans un environnement stimulant et convivial. C'est pourquoi notre camp de jour est ouvert à tous. Pas besoin d'être saisonnier au camping pour inscrire votre enfant ou vos enfants au camp de jour. Dans le cas où les places seraient comblées, la priorité sera donnée aux saisonniers.

Rejoignez-nous pour une aventure inoubliable où le plaisir et l'amitié sont au rendez-vous ! Nous avons hâte de vous accueillir et de partager des moments mémorables ensemble.



Table des matières

Table des matières	3
1. Préparer votre séjour au camp.....	4
1.1. Trousse Quotidienne.....	4
1.2. Allergies alimentaires	4
1.3. Crème solaire	4
1.4. Jouets personnels et appareils électroniques.....	5
2. Fonctionnement du camp.....	5
2.1. Inscription	5
2.2. Coût	5
2.3. Début et fin du camp	6
2.4. Horaire du camp.....	6
2.5. Arrivée au camp	6
2.6. Départ du camp.....	6
2.7. Absence, arrivée tardive ou départ hâtif du camp.....	6
3. Fonctionnement du service de garde.....	7
3.1. Inscription au service de garde	7
3.2. Horaire du service de garde	7
3.3. Départ tardif du service de garde.....	7
3.4. Absence du service de garde.....	8
4. Santé.....	8
5. Code de vie - À lire avec votre enfant	8
6. Politique disciplinaire.....	9
7. Biens perdus, volés ou endommagés.....	9
8. Activités.....	10
8.1. Aquatique	10
8.2. Artistique	10
8.3. Sportive.....	11

1. Préparer votre séjour au camp

1.1. Trousse Quotidienne

Afin que votre enfant puisse transporter son matériel facilement, nous vous suggérons fortement d'utiliser un sac à dos.

L'enfant doit apporter à tous les jours :

- Collations (matin et après-midi)
- Bouteille d'eau
- Dîner (emballé individuellement et bien identifié, idéalement avec un Ice Pack, un micro-ondes sera disponible sur place)
- Crème solaire (30 FPS minimum, hydrofuge de préférence)
- Maillot de bain
- Serviette de plage;
- Casquette ou chapeau
- Vêtements de sport et espadrilles
- Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses
- Vêtements chauds en cas de besoin

Note importante : les sandales de types « gougounes » et autres chaussures ne tenant pas bien dans les pieds sont interdites en tout temps.

Au besoin : Médicaments dans le contenant original et incluant les détails concernant la posologie (en avertir l'animateur et l'animatrice en chef du camp de jour)

1.2. Allergies alimentaires

En raison des allergies alimentaires fréquentes, les aliments contenant des noix, des arachides ou des produits qui en sont dérivés sont proscrits.

Il est important d'expliquer à votre enfant qu'il ne doit pas partager son repas ou ses collations, afin d'éviter de possibles réactions allergiques chez les autres.

1.3. Crème solaire

Les moniteurs prévoient plusieurs moments au cours de la journée pour

l'application de crème solaire. Il est de la responsabilité de l'enfant d'appliquer sa crème solaire.

Une aide peut être apportée au besoin. Dans le cas où un enfant a besoin d'aide pour appliquer sa crème solaire, nous recommandons de la crème solaire en aérosol pour une application sans contact.

Merci d'appliquer déjà de la crème solaire à votre enfant à la maison pour le début de journée.

1.4. Jouets personnels et appareils électroniques

Les jouets personnels ainsi que les objets électroniques (téléphones, jeux vidéo, iPod ou autres) sont interdits au camp. Ils doivent être laissés à la maison.

Les animateurs seront autorisés à confisquer ces objets personnels et à leur remettre en fin de journée.

2. Fonctionnement du camp

2.1. Inscription

Dans la limite des places restantes, il est possible d'ajouter une inscription pour une semaine de camp ou pour un service de garde, une fois l'été débuté. Le site d'inscription en ligne est ouvert jusqu'à une semaine avant l'ouverture du camp. Après cette période, vous devez faire une demande auprès de la cheffe monitrice pour faire un ajout. Le paiement est exigé au moment de l'inscription. De façon à nous assurer d'avoir l'information sur votre enfant à son arrivée au camp, la date limite pour faire une inscription au camp de jour est fixée à 16h00 le jeudi précédant la semaine de camp.

Pour une inscription tardive, assurez-vous d'avoir en main votre reçu d'inscription à votre arrivée au site.

2.2. Coût

Coût par semaine par enfant : 185,00\$

Coût par semaine par enfant au service de garde (matin + soir) : 30,00\$

* À partir de deux (2) enfants inscrits, un rabais de 10% sera automatiquement appliqué sur votre commande (les inscriptions doivent être effectuées sur la même commande pour obtenir le rabais)

** Il est possible d'ajouter une semaine de camp et/ou un service de garde en cours de saison, selon les disponibilités.

2.3. Début et fin du camp

Du 29 juin au 14 août 2026. Veuillez prendre note que nous serons ouverts le 24 juin et le 1er juillet 2026.

2.4. Horaire du camp

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

2.5. Arrivée au camp

Il est important de reconduire votre enfant jusqu'au moniteur à l'intérieur de la salle Maurice-Robillard. Ce dernier inscrira sa présence. À noter que les présences sont prises plusieurs fois par jour.

2.6. Départ du camp

Il est important de signer la feuille des départs lorsque vous venez chercher votre enfant.

Seules les personnes dont le nom figure sur la fiche santé de l'enfant peuvent venir le chercher. Si vous avez besoin d'ajouter une quatrième personne autorisée à venir chercher votre enfant, veuillez-le mentionner à la cheffe animatrice.

Une pièce d'identité peut être demandée en tout temps à la personne qui vient chercher l'enfant.

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter le camp à 16h00. Dans le cas d'un retard de plus de 15 minutes, l'enfant sera amené au service de garde et des frais seront facturés au parent.

2.7. Absence, arrivée tardive ou départ hâtif du camp

Si vous prévoyez reconduire ou venir chercher votre enfant à des heures inhabituelles (après 9h00 ou avant 16h00), nous vous demandons d'en informer à l'avance le personnel du camp.

Vous pouvez le faire en appelant au site que fréquente votre enfant ou en personne, auprès du moniteur de votre enfant. Si votre enfant doit s'absenter, n'oubliez pas de nous aviser en nous laissant un message par téléphone ou en personne. Les numéros des moniteurs vous seront donnés lors du début du camp.

3. Fonctionnement du service de garde

Le service de garde propose des activités et des jeux libres qui sont adaptés à tous les groupes d'âge.

3.1. Inscription au service de garde

L'inscription au service de garde est obligatoire pour pouvoir en bénéficier. Si vous désirez en faire l'ajout durant la saison, vous devez communiquer avec la direction du camp. Il sera important d'apporter votre reçu lors de l'arrivée de votre enfant.

3.2. Horaire du service de garde

Matin : 7h30 à 9h00 | Soir : 16h00 à 17h30

* Nous travaillons pour vous donner accès au service de garde prolongé pour 2026

3.3. Départ tardif du service de garde

Si le parent vient chercher son enfant après 17h30, une amende lui est imposée.

L'amende est applicable par famille, et non par enfant, selon la grille tarifaire suivante :

- 15 minutes et moins : 5 \$
- 16 à 30 minutes : 10 \$
- 31 à 45 minutes : 15 \$
- 46 minutes et plus : 20 \$

3.4. Absence du service de garde

Si votre enfant est inscrit au service de garde, mais que vous ne l'utilisez pas pour une période donnée, veuillez en aviser le moniteur.

4. Santé

En tout temps, le personnel garde avec lui les fiches médicales des participants, incluant les numéros de téléphone des personnes à joindre en cas d'urgence.

- Auto-injecteur : l'enfant possédant un auto-injecteur de type EpiPen doit l'avoir sur lui en tout temps, dans un sac du genre sac banane attaché à la taille
- Incident mineur : lors d'un incident mineur, le personnel du camp (formé en secourisme d'urgence) prodigue les premiers soins et vous informe de la situation lorsque vous venez chercher votre enfant.
- Incident majeur : lors d'un incident majeur, le personnel du camp prodigue les premiers soins et communique avec vous ou avec la personne à joindre en cas d'urgence identifiée sur la fiche santé de l'enfant. Si la situation l'exige, votre enfant est immédiatement conduit à une clinique ou à un hôpital où il demeurera sous la supervision d'un accompagnateur jusqu'à ce qu'un parent ou une personne désignée vienne le rejoindre. Les coûts de transport en ambulance, s'il y a lieu, sont aux frais du parent.

Important : Il est de la responsabilité du parent de transmettre toute nouvelle information médicale survenue entre la date où la fiche médicale a été remplie et la date d'arrivée du participant au camp.

5. Code de vie – À lire avec votre enfant

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants et des moniteurs du camp de jour, les règles de vie suivantes devront être respectées en tout temps :

- Respecter les amis et les moniteurs pour garder sa bonne humeur
- Utiliser bon langage et politesse pour faire preuve de gentillesse
- Écouter les consignes des moniteurs et du responsable pour que ce soit agréable

- Marcher pour ne pas se blesser
- Régler les conflits avec des mots gentils
- Prendre soin du matériel prêté pour jouer tout l'été
- Avertir avant de partir
- Laisser jouets et bonbons à la maison
- Jeter les déchets à la poubelle pour que la salle reste belle;
- Laver tes mains avec de l'eau et du savon pour protéger les autres
- Participer pour s'amuser
- Passer un super bel été !

6. Politique disciplinaire

Durant son séjour, si votre enfant fait preuve d'un comportement non souhaité de façon répétitive malgré les interventions de son moniteur, la procédure suivante sera appliquée :

- Avertissement verbal : rencontre de l'enfant avec le responsable du camp afin de discuter de moyens pour faire cesser les comportements perturbateurs
- 1er avertissement écrit : première feuille de route donnée à l'enfant | rencontre avec l'enfant et signature du parent
- 2e avertissement écrit : deuxième feuille de route donnée à l'enfant | rencontre avec l'enfant, le parent et le personnel du camp
- 3e avertissement écrit : troisième feuille de route donnée à l'enfant | suspension du camp pour une période déterminée (sans remboursement)
- 4e avertissement écrit : quatrième feuille de route donnée à l'enfant | expulsion définitive du camp (sans remboursement).

Chaque geste est évalué individuellement. Nous nous réservons le droit de passer à une sanction plus sévère si celle-ci est justifiée.

7. Biens perdus, volés ou endommagés

Le Domaine International de Rouville se dégage de toute responsabilité quant aux biens perdus, volés ou endommagés au cours des activités. Il est fortement conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur au camp.

Si votre enfant a perdu un bien quelconque, nous vous invitons à vérifier la table des objets perdus, il s'y trouve peut-être! À la fin des camps, tous

les objets non réclamés seront donnés à un organisme d'aide à la personne.

8. Activités

3 différents volets : aquatique, artistique et sportive.

8.1. Aquatique

Nous profiterons quotidiennement des installations aquatiques sur place. Les lacs, les plages, l'Aquaparc, les jeux d'eau et le Wibit.

Développement des compétences : Les activités aquatiques permettent aux enfants d'améliorer leurs compétences en natation, de renforcer leur confiance et d'apprendre des techniques de sécurité aquatique.

Socialisation : Les jeux d'équipe et les activités en groupe favorisent les interactions et créent des liens d'amitié durables.

Rejoignez-nous pour une journée pleine de rires, de jeux et de découvertes aquatiques ! Que ce soit pour se rafraîchir, s'amuser ou apprendre, notre activité aquatique est l'endroit idéal pour passer un été mémorable.

* Si vous avez coché que votre enfant a besoin d'une veste de flottaison nous lui en fourniront une pour toutes les activités aquatiques sauf les jeux d'eau

** Nous avons une équipe de sauveteur certifié sur place pour tous les plans d'eau

Les lacs : activités sur les plages, pédalo et kayak, volleyball aquatique et journée dans la peau d'un sauveteur

L'Aquaparc : piscine, aquaforme, jeux d'eau et Wibit

* Seulement les enfants qui seront admis selon les critères de l'équipe de sauveteur pourront aller dans le Wibit.

8.2. Artistique

Développer la créativité : Les enfants auront l'occasion d'explorer leur talent artistique et de laisser libre cours à leur imagination.

Apprendre en s'amusant : Nos animateurs passionnés guideront les jeunes dans des projets amusants et enrichissants, tout en leur enseignant des techniques artistiques.

Socialiser : Travailler en groupe favorise les échanges et renforce les liens d'amitié, créant ainsi un environnement convivial et collaboratif.

Rejoignez-nous pour des moments de création, de partage et de découverte ! Que ce soit pour réaliser une œuvre d'art unique ou simplement pour s'amuser, nos activités artistiques promettent d'être une aventure enrichissante.

8.3. Sportive

Nos programmes sont conçus pour encourager l'esprit d'équipe, la confiance en soi et un mode de vie actif.

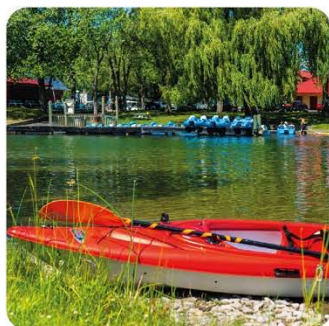
Variété d'activités : Les enfants auront l'occasion de s'essayer à différents sports, tels que le soccer, le basketball, le volleyball, et bien d'autres encore, tout en découvrant de nouvelles passions.

Esprit d'équipe : Nos activités favorisent la collaboration et l'entraide, permettant aux enfants de nouer des amitiés tout en apprenant à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Développement des compétences : Nos animateurs expérimentés guideront les jeunes dans l'apprentissage des techniques sportives, tout en mettant l'accent sur le fair-play et le respect des autres.

Bien-être physique : Participer à des activités sportives aide à développer la condition physique, à améliorer la coordination et à promouvoir un mode de vie sain et actif.

Venez vous amuser, vous dépenser et relever des défis sportifs avec nous ! Que ce soit pour gagner, apprendre ou simplement passer un bon moment.



Merci de votre coopération.

Joëlle Boucher

Coordonnatrice activités et événements pour la corporation de
développement du Domaine International de Rouville

campdejour@domaineinternationalderouville.com

Domaine International de Rouville

1925, Chemin Rouville, Saint-Jean-Baptiste, Québec, Canada, J0L 2B0
Tél: 450-467-6867 | Sans frais: 1-866-467-6867

domaineinternationalderouville.com

info@domaineinternationalderouville.com